

LES PRIX
DES PREMIERS PRIX
doivent être accés
AUX MEMBRES
MERVEILLEUX
ET DÉCALÉS DU
Docteur-Vétérinaire
DOMICENT
Spécialiste
en Colérophtie

DEPOT:
PHARMACIE DU PROGRES
100, Grande-Rue, ROUBAIX

75 ANS — N° 126

Le numéro 1 25 centimes

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

CHAUSURES
DOLLY
29, Rue de Langoy, 29
ROUBAIX
LES PLUS BEAUX
MODÈLES
LES PLUS HAUTES
NOUVEAUTÉS
pour Dames
en Daim, Chevreau
Couture et Noir
à des prix étonnants
(Téléphone 23-98)

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22 fr.	6 mois, 40 fr.	1 an, 78 fr.
France et Belgique.....	22 fr.	40 fr.	80 fr.
Etranger: Tarif A.....	25 fr.	50 fr.	100 fr.
— Tarif B.....	30 fr.	60 fr.	120 fr.

ANNONCES..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Falckherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 12, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.69.

Chèques
postaux
87 LILLE

BILLET PARISIEN

Les embarras de la rue de Valois

(DE NOTRE RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 7 mai (MINUIT).

L'émotion d'un socialiste dans le Morbihan survient après l'élection de Bergerac a provoqué, dans les rangs des radicaux-socialistes, une émotion qui ne semble pas s'affaiblir au fur et à mesure que les anciens alliés du Cartel échanagent des explications. Bien au contraire, celles-ci ne font qu'aigrir leur querelle. On a l'impression bien nette que pour peu que de semblables élections se reproduisent, la rupture entre radicaux et socialistes serait définitive. C'est qu'en dépit de l'intérêt que la partie de la rue de Valois a toujours porté — ou affecté de porter — aux hommes de la III^e Internationale, les socialistes ne se sentent plus pour déclarer aux radicaux-socialistes que l'alliance cartelliste n'a jamais été pour eux autre chose qu'une simple affaire d'intérêt.

Ridant le mot fameux, ils diraient volontiers qu'il n'y a, au fond, qu'un abîme qui les sépare d'eux. On ne peut évidemment traiter les gens avec plus d'impertinence.

M. Paul Faure ne se gêne pas pour exprimer le mépris que lui inspirent les idées « petit-bourgeoises » des radicaux-socialistes. « Quoi de plus normal, écrit-il, que radicaux et conservateurs ne puissent plus aussi aisément rassembler autour de leurs « trades les mêmes foules que jadis. Sur le terrain économique, financier, politique et international, le peuple veut autre chose que ce qu'on lui a donné. C'est aveuglant d'évidence. » Ainsi M. Paul Faure coupe résolument les ponts avec le parti valoisien, qu'il entend manger à la même sauce que le parti conservateur.

Devant cette attitude cynique qui promet pour les élections générales de 1932 une véritable hécatombe de leurs candidats, les radicaux-socialistes sont pris d'inquiétude. Ils comprennent, mais un peu tard, que leur promiscuité avec les révolutionnaires les conduit à l'abîme. En s'isolant sous les plis du drapeau rouge, ils n'ont inspiré confiance à personne, ni aux électeurs socialistes qui les trouvaient trop tièdes, ni aux éléments d'ordre qui jouaient avec raison qu'ils seraient dans les erreurs les plus dangereuses. Ils venaient aujourd'hui à se rapprocher des autres partis républicains qui soutiennent le Cabinet Tardieu.

Mais en est-il temps encore? En tout cas, la « concentration » que l'élection de Loriet met de nouveau à l'ordre du jour de la vie politique ne doit pas être un jeu de dupes par toute une partie de la majorité. Ni M. Tardieu, ni aucun autre représentant qualifié de cette majorité ne se précipiteraient à cette opération déloyale.

Un Conseil de Cabinet

Paris, 7 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat, présents à Paris, se sont réunis cet après-midi à 17 heures en Conseil de Cabinet au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. André Tardieu.

Le Conseil a examiné les dispositions prises à l'occasion de la Fête nationale de Jeanne d'Arc, dimanche prochain. La cérémonie officielle aura lieu à 9 heures, place de Rivoli. Comme de coutume le représentant du président de la République, le président du Conseil, ministre de l'Intérieur et le ministre de la Guerre déposeront des gerbes au pied de la statue de Jeanne d'Arc et assisteront au défilé des troupes. La cérémonie officielle prendra fin immédiatement après.

En ce qui concerne le cortège d'ordre purement privé formé par divers groupements et associations qui est autorisé depuis 1927, le Conseil a décidé de rappeler les instructions données à cette époque en vue d'assurer à ce défilé la correction et la dignité nécessaires et d'interdire toute manifestation de nature à compromettre l'éclat et la solennité de l'hommage patriotique.

Le gouvernement, à la suite de l'opposition dans Paris de certaines affiches de caractère politique, a prescrit au préfet de police de faire strictement respecter les instructions données en 1927 et d'interdire notamment tous cris, chants ou distributions de tracts tombant sous le coup des dites instructions.

Le Conseil a ensuite procédé à l'expédition des affaires courantes.

Les membres du gouvernement se réuniront, à nouveau, en Conseil de Cabinet, le 14 mai, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. André Tardieu.

Une tornade dans le Texas fait quatre-vingts victimes

Dallas, 7 mai. — Une tornade a balayé la région sud du Texas, dans les environs de Waco et San Antonio. On signale également dans plusieurs autres parties de cet Etat, des ouragans accompagnés de grêle et de pluie.

On croit maintenant que le nombre des tués par la tornade s'élèvera à 73 et qu'il y aura plusieurs centaines de blessés. Les hôpitaux regorgent de blessés. Des maisons particulières, les immeubles publics sont utilisés pour loger les victimes. Les médecins et infirmières accourent des villes avoisinantes.

Les tornades ont détruit de nombreuses fermes et des maisons du quartier commercial de Navarro. Une grande ferme, située aux environs de San Antonio, a été détruite. Trois personnes ont été tuées.

On signale 30 morts à Frost-Navarre. Huit membres d'une famille de fermiers mexicains, près de Kempney, ont été tués. On compte 50 blessés dans diverses localités.

La Procession du Saint-Sang, à Bruges



JÉSUS PORTANT SA CROIX (W.W.P.)
La célèbre procession du Saint-Sang, à Bruges, s'est déroulée comme chaque année au milieu d'une grande foule et sous un soleil radieux.

L'ouverture du Congrès eucharistique de Carthage

Tunis, 7 mai. — Le cardinal Lépicier, légat du Pape au Congrès eucharistique de Carthage, a été présenté, mercredi matin, au bey par M. Manceron, résident général, et Mgr Lemaitre.

Le résident général, accompagné des chefs de son cabinet civil et militaire et du premier drogman, a quitté la maison de France pour l'archevêché où les honneurs militaires ont été rendus. Le cardinal Lépicier a pris place dans l'automobile du résident. Mgr Lemaitre, Mgr Baudrillart, Mgr Heylen, évêque de Namur; le comte d'Yanville accompagnait le légat.

A l'arrivée au palais de la garde beylicale, dont la musique a joué l'hymne beylical. Après l'exécution, par celle du 4^e zouaves, de l'hymne pontifical et de « La Marseillaise », le bey a réservé au légat du Pape et au représentant de la France un accueil cordial, exprimant sa satisfaction d'avoir accepté la présidence d'honneur du Comité du congrès eucharistique.

Après quelques instants d'entretien, le cardinal et le résident ont regardé Tunis.

Sur tout le parcours du cortège, la foule massée a témoigné sa sympathie.

L'après-midi a eu lieu, sur le parvis de la cathédrale de Tunis, la réception solennelle du cardinal-légat. Une estrade avait été dressée devant la cathédrale sur laquelle pri-



(Photo H. Manuel)
LE CARDINAL LÉPICIER

rent place le légat, M. Manceron, résident général, et tous les archevêques et évêques présents de Tunis. On peut évaluer à 15.000 le nombre de fidèles qui se pressaient dans les arrières de Tunis, sur les terrasses et les balcons, pour entendre les allocutions d'usage.

Mgr Lemaitre, archevêque de Carthage, a prononcé un discours de bienvenue et remercié le Souverain Pontife d'avoir désigné Carthage pour siège du Congrès.

Après Mgr Lemaitre, Mgr Heylen, archevêque de Namur, a adressé ses salutations aux congressistes étrangers, aux catholiques de Tunisie, et a remercié pour l'accueil si sympathique réservé en terre d'Afrique aux pèlerins du monde entier. Il a exposé ensuite les buts du Congrès.

A son tour, le légat a prononcé une allocution de haute élévation de pensée.

Puis ce fut la courte cérémonie des lectures de la bulle pontificale, en latin et en français. Ces diverses cérémonies terminées, le salut solennel du Saint-Sacrement eut lieu. La première journée du Congrès est terminée. Le sanctuaire officiel du Congrès est entonné par des milliers de voix, et la foule se disperse.

Devenu fou, un coiffeur tranche la gorge à huit de ses clients

Kovno, 7 mai. — Un des salons de coiffure les plus réputés de Kovno, a été, le théâtre d'une horrible scène de folie.

Un officier, venant pour se faire raser, ne trouva qu'un seul garçon dans la boutique. Heureux de ne pas avoir à attendre, l'officier s'assit avec satisfaction dans le fauteuil qui lui offrait le garçon. Celui-ci lui savonna délicatement le visage. Mais, à peine avait-il pris en main le rasoir, que son visage prit une expression farouche, et qu'il ébaucha un geste menaçant.

L'officier, alarmé, se recula promptement et, saisissant son revolver, fit feu sur le baron qui s'écria, blessé au front.

Puis il donna l'alarme. Les policiers, en fouillant la maison, découvrirent dans l'arrière-boutique, le corps de huit hommes baignant dans leur sang. Tous avaient la gorge tranchée. Sept d'entre eux étaient morts. Le huitième, un commerçant, expliqua qu'il avait été blessé par le garçon coiffeur, qui l'avait frappé après l'avoir rasé, puis l'avait conduit dans l'arrière-boutique.

L'assassin, un nommé Gregor Makrauz, a été conduit à l'hôpital dans un état grave. Parmi ses victimes, se trouve le directeur de la Banque nationale de Lithuanie.

Dufour, l'un des assassins de Radinghem sera exécuté vendredi

Mercredi après-midi, à 14 h. 15, un télégramme chiffré est parvenu au palais de justice de Boulogne-sur-Mer, émanant du ministre de la Justice. Il a immédiatement été remis à M. Rouquet, procureur de la République, qui l'a déchiffré. Cette dépêche concernait le crime de Radinghem. Elle précisait que Paul Dufour, l'auteur principal du crime, serait exécuté sur la place de la prison de Boulogne.

Quant à Eugène Truitte, le télégramme ne faisait pas mention. On en déduit, au palais, que Truitte a bénéficié d'une mesure de clémence et que la peine de mort prononcée contre lui a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

M. Jacques Sergent, qui se trouvait à l'audience du tribunal correctionnel, a été immédiatement informé de la décision du ministre de la Justice.

M. Bouquet, procureur de la République, prend actuellement ses dispositions en vue de l'exécution de Dufour, qui est fixée à vendredi matin à 5 h. 30. Le service d'ordre sera assuré par la gendarmerie et cinquante soldats.

M^r Sergent a visité dans l'après-midi son client qui ne cessa de s'occuper de ses intérêts, location et vente de ses terres. Dufour aura vendredi matin un dur réveil!

Le salaire-limite des assujettis aux Assurances sociales est porté à 18.000 francs pour notre région

Paris, 7 mai. — M. Pierre Laval, ministre du Travail, vient de soumettre à la signature du président de la République un décret qui détermine les « circonscriptions industrielles » entourant les villes de plus de 200.000 habitants dans lesquelles le salaire-limite pour les assujettis obligatoires des Assurances sociales est porté de 15.000 à 18.000 fr., non compris les majorations pour charges de famille. Les circonscriptions sont ainsi fixées pour notre région: les cantons de Lille, les cantons de Roubaix et de Tourcoing.

Cazot et Millet les marchands de faux tableaux de maîtres sont arrêtés

Melun, 7 mai. — Sur mandat d'amener signé de M. Milon, juge d'instruction à Melun, qui a ouvert une information dans l'affaire des faux tableaux, Jean-Charles Millet et Paul Cazot ont été amenés cet après-midi à Melun, par le commissaire de police M. Belin, de la 1^{re} brigade mobile, et par l'inspecteur Norezo. Introduits à 4 h. 45 dans le cabinet du juge, ils ont subi l'interrogatoire d'identité, à la suite duquel M. Milon leur a fait connaître les chefs d'inculpation qui pèsent sur eux et qui sont les suivants:

- 1^o Apposition de fausses signatures sur des œuvres d'art;
- 2^o Tromperie sur l'origine;
- 3^o Escroqueries;
- 4^o Complicité; de plus Jean-Charles Millet sera inculpé de chèques sans provision.

Après que les inculpés eurent fait connaître le choix de leurs défenseurs, M. Milon a transformé le mandat d'amener en mandat de dépôt.

Les deux inculpés ont été écroués à la Maison d'arrêt de Melun.

M. Jean-Charles Millet avait déjà été poursuivi en justice pour une affaire de faux tableaux.

Le petit-fils du grand Millet avait sollicité M. Meunier, industriel, boulevard Raspail, à Paris, pour lui vendre, disait-il, un tableau de son grand-père, intitulé *Une scène de moisson dans la plaine de Chailly*. Il demandait 80.000 francs pour ce tableau qui représentait un moissonneur piquant sa faux. La toile fut frappée d'opposition et saisie dans un coffre-fort, à Melun.

M. Meunier avança la somme de 25.000 fr. pour la dégager; mais Jean-Charles Millet employa la somme à un autre usage. Finalement, cependant, la toile fut libérée, mais accusée à l'expertise de M. Emile Renard, professeur à l'École Nationale supérieure de Paris. La conclusion de l'expertise fut que le tableau était truqué. « Elle ne vaut pas plus de trois cents francs », ajouta même l'expert.

Le juge d'instruction chargé de suivre l'affaire avait renvoyé Jean-Charles Millet devant la douzième Chambre qui le condamna à six mois de prison avec sursis.

A la fin de 1929, Jean-Charles Millet s'était vu confier par la galerie de Londres, avec laquelle il était depuis longtemps en rapport, un authentique « Millet » pour lequel il prétendait avoir un acheteur.

Millet vendit la toile à un étranger pour quelques billets de mille, qu'il dissipa aussitôt.

Au bout de quelque temps, invité par la galerie anglaise où à verser l'argent ou à rendre la toile, Jean-Charles Millet essaya de se tirer du mauvais pas.

Pour ce faire, il porta plainte contre un personnage purement imaginaire qu'il nommait Rousseau, l'accusant d'avoir disparu avec le « Millet » qu'il lui avait, à son tour, confié. Longtemps, la police rechercha cet in saisissable Rousseau. Ce n'est que ces jours derniers que Jean-Charles Millet a avoué sa supercherie.

(Un prétendu que l'affaire des faux tableaux de Lille rejoint par endroits le nouveau scandale qui vient d'éclater à Maisons-Laffitte et Barbizon.)

Le peintre Cazot, en effet, aurait été plusieurs fois en rapport avec Agreé, le principal inculpé de l'affaire du Nord. Tous deux, ils auraient machiné la vente de plusieurs fausses toiles de maîtres dans le Nord et en Belgique.

Notons toutefois que Millet a déclaré: « Je n'ai rien à voir avec les faussaires du Nord, que je ne connaissais même pas de nom et qui s'occupaient surtout d'écoles anciennes.



PAUL CAZOT (Wide World photo.)
J.-C. MILLET

Le tremblement de terre de Birmanie aurait fait six cents victimes

Rangoon, 7 mai. — Le nombre des victimes du séisme, donné par certains journaux anglais, est fort exagéré. On annonce, de source autorisée, que les chiffres de 400 tués à Pegu, et 200 tués et blessés à Rangoon seraient les plus exacts, quoiqu'il soit impossible d'obtenir actuellement un bilan définitif.

A Rangoon, 69 personnes ont été tuées, et 264 blessées. Cinquante édifices, parmi lesquels la fameuse pagode de Shwe Devon, ont été sérieusement endommagés.

On signale qu'un incendie a éclaté pendant la représentation dans un cinéma. On n'a pas encore pu dégager les corps des victimes pris sous les débris.

L'incendie qui s'est déclaré à la suite du tremblement de terre couvra toujours et l'on craint de découvrir de nouveaux cadavres lorsqu'on pourra s'approcher des ruines.

Une dépêche non encore confirmée annonce la disparition de l'île Thongwa, dans la région de Hanthawaddy.

La population hindoue considère que ce tremblement de terre est une punition pour l'arrestation de Gandhi.

M. Doumergue a inauguré hier le monument aux morts de Constantine

Constantine, 7 mai. — Constantine a revêtu ses parures de grands apparat, pour recevoir le président de la République.

Avant même d'y arriver, on distinguait la profusion des drapeaux tricolores sur les maisons blanches. La ville, construite sur un plateau incliné et taillé à pic, s'offre en effet, entière aux regards derrière la fameuse ravine, au fond duquel coule le Rummel.

Nous sommes ici en avance de sept ans sur le centenaire, puisque c'est en 1837 que les batteries de Damrémont et les zouaves de Lemorcière eurent raison des défenseurs de ce nid de vautours.

La vie indigène est demeurée très intense et tout a fait apparente, mais une ville neuve, moderne, s'étend chaque jour sur la brèche, dans le faubourg d'El-Kantara. Les ponts de Sid-Rached, de Perregaux, d'El-Kantara, de Sid-M'cid, qui franchissent l'abîme à certains endroits, à 200 mètres au dessus du Rummel, font à la cité, une décoration précieuse et lui permettent de déborder son rocher.

Constantine compte 100.000 habitants, dont plus de 30.000 Français. Aujourd'hui cette population est grossie de nombreux habitants de la région, venus pour la circonstance solennelle.

La foule est grande dans les rues, dès les abords de la gare, où le train présidentiel ar-

années, près de trente-cinq ans et mon étonnement et ma joie ont été grands en constatant les transformations faites dans la ville de Constantine. Celle-ci ne sont pas le résultat du hasard; elles sont la conséquence d'une volonté tenace et de travail de tous les habitants, parce qu'en même temps que ce travail, l'amitié et la cordo- cordo les ont unis.

Je suis convaincu que cette concordie et cette amitié seront maintenues. Vous avez, dans votre Conseil municipal, à côté des conseillers d'origine française, les conseillers d'origine indigène. Ils ne font qu'une même famille, s'intéressent, les uns et les autres, à la prospérité de la ville. C'est le spectacle qui m'a été donné par toute l'Algérie.

Le cortège se reforme en voitures automobiles et, par les larges rues toutes modernes du centre de la ville, se rend dans un bruyant concert d'acclamations populaires à la maison d'agriculture.

En quittant la Maison d'agriculture, le cortège présidentiel gagne le stade Turpin, situé aux portes de la ville. Plus d'un millier d'indigènes y sont rangés autour de la piste. Plus loin sont rangés les enfants des écoles indigènes, garçons et filles. Le chef de l'Etat embrasse deux d'entre elles qui lui ont présenté gentiment un bouquet.

Après avoir adressé quelques paroles d'encouragement aux jeunes étudiants indigènes



LE DÉFILÉ DES TOUAREG DU HOGGAR DEVANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (Wide World photo.)

rive à 9 heures. Le temps est beau; quelques ruelles traversent le ciel azuré, mais aucun orage ne semble à craindre.

Le 3^e zouaves, avec musique et drapeau rond les honneurs. Le président de la République passe devant les troupes et monte dans la voiture automobile découverte.

Le cortège

Les chefs de la Méharika des tribus Arabes, et leurs cavaliers font au président une escorte somptueuse avec leurs chevaux couverts de grands voiles de soie aux couleurs éclatantes. Eux-mêmes sont magnifiques avec leurs turbans empennés de plumes d'autruches et leurs manteaux pourpres brodés d'or.

Une escadrille d'actions surrole le cortège qui passe, en sortant de la gare, devant la statue de Constantine. Les enfants des écoles agitent des drapeaux et jettent des fleurs tout le long du parcours.

Les gorges du Rummel franchies, les voitures s'enfoncent dans les rues étroites des quartiers juifs et musulmans.

D'innombrables spectateurs garnissent les fenêtres des hautes maisons et les trottoirs — les châles de soie, les burnous et les chéchia — dont ils sont vêtus et coiffés jettent de vives et chatoyantes couleurs.

On arrive au centre de la ville. Partout les acclamations sont frénétiques. Les applaudissements crépitent et l'allégresse est grande parmi les Constantinois. Place de la Brèche, les enfants indigènes semblent des poupées avec leurs riches costumes scintillants de broderies et de sequins d'or.

Place de la Brèche, le président met pied à terre devant le monument érigé aux anciens combattants de l'armée d'Afrique et dépose une gerbe de fleurs.

A l'Hotel de Ville

A l'Hotel de Ville, M. Carles présente au président les autorités locales et les représentants des corps constitués.

M. Morinaud souhaite la bienvenue au président, M. Gaston Doumergue répond:

Je veux, d'abord, vous remercier et remercier en votre nom toute la population de Constantine sans exception, de l'accueil si enthousiaste qu'elle a fait au premier magistrat de la République. Je suis venu il y a de nombreuses

venir le saluer, M. Gaston Doumergue remonte en voiture.

Par l'avenue de Batna et le pont d'El-Kantara, les voitures officielles gagnent la place de la Kasbah, où se dresse, à 200 mètres de terre, le vertigineux pont suspendu de Sid-M'cid, pour attendre, enfin, à 11 heures 15, l'Hotel de la Préfecture, par la route de la Gerniche, ralliée, dans le roc sur le flanc même du rocher de Constantine et d'où s'offre à la vue un paysage saisissant de grandeur.

L'inauguration du monument aux morts

Le président a déjeuné ce matin dans l'intimité à la Préfecture, qu'il a quittée à 15 h. 39



LE CHEVAL OFFERT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PAR LES TRIBUS DU SUD. (Photo Braun per.)

pour aller inaugurer le monument aux morts de la grande guerre.

Le cortège présidentiel emprunte la nouvelle route des chutes du Rummel qui comme celle suivie ce matin longe des gorges profondes plus remonte la pente du haut rocher qu'il surplombe de 300 mètres la campagne de Constantine au sommet duquel est érigé l'Arc de Triomphe reproduction exacte d'un de ceux que les Romains avaient élevés à leurs légions victorieuses. Il est d'une étonnante beauté au sommet de ce piédestal naturel peut-être unique au monde.

Un vent frais souffle avec violence et fait claquer les drapeaux des associations d'Anciens Combattants et des troupes qui décorent la terrasse ou s'arrête le président.

Les tirailleurs et les zouaves rendent les honneurs, M. Morinaud, maire de Constantine; Gabriell, président de la Fédération des victimes de la guerre prononcent leurs discours émouvants. Ben Harbas, ancien des Anciens Combattants indigènes s'associe à leurs paroles. M. Renard, barjot, chante « l'Hymne aux Morts » de Victor Hugo que reprend un chœur de jeunes filles.

Les paroles sont répétées par les échos de ces lieux sauvages. Cet hommage aux héros de la grande guerre émet d'autant plus les personnes présentes que de nombreuses familles qui pleurent un père ou un fils, ont fait aujourd'hui se pèleriner.

M. Gaston Doumergue se recueille devant le monument, sous les arches duquel est posée une victoire ailée, reproduction d'une statue antique et qui sera prochainement installée définitivement à cette place.

La cérémonie terminée, le cortège redescend rapidement à Constantine.

Le président s'arrête à l'hôpital civil et à l'hôpital militaire, où il prodigue les paroles de réconfort aux malades et félicite le personnel médical et les infirmières qui lui présentent M. Morinaud. Le président est reparti à 17 h. 45 à la Préfecture où il s'est reposé jusqu'à 19 h. 45.

Il a présidé, le soir, le banquet qui lui est offert par le Conseil municipal, le Conseil général et le Chambre de Commerce.



(Wide World photo.)
LES DEUX GRANDS CHEFS DES TOUAREG DU HOGGAR, OUAME ET AMENAKEL. Ce dernier est décoré de la grande croix de la Légion d'honneur.